

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1583 du Mardi 11 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



ACCUEILLI EN ALGÉRIE
APRÈS SON ENLÈVEMENT AU NIGER



**ULUMASKAN SINAN REMIS
AUX AUTORITÉS ALLEMANDES**

P. 16

SINISTRÉS DES INCENDIES DE FORÊT



**ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS
D'INDEMNISATION**

P. 3

L'ÉTÉ EN MUSIQUE (DU 15 AU 21 AOÛT)



**SEPT SOIRÉES POUR
FAIRE VIBRER LA CAPITALE**

P. 9



LIGNE ALGER-TAMANRASSET

**LE RAIL PRÉPARE
LA NOUVELLE CARTE
ÉCONOMIQUE DU SUD**

P. 7

PROPRETÉ DES VILLES : MOBILISATION GÉNÉRALE

LE GRAND MÉNAGE GAGNE TOUT LE PAYS

Quartiers, rues, places publiques, espaces verts et axes routiers ciblés : plusieurs wilayas ont renoué avec une vaste opération de nettoyage, mobilisant collectivités locales, établissements publics, entreprises, associations et citoyens.

A Alger, l'opération entre dans sa 9e édition, tandis qu'à Oran près de 300 agents et plusieurs dizaines d'engins ont été déployés.

Au-delà du nettoyage, les autorités veulent installer une action régulière et une véritable culture de préservation du cadre de vie.



P. 4

LE SAVIEZ-VOUS ?

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR PARTICIPER AUX FESTIVALS NATIONAUX DE LA JEUNESSE «AUTOMNE 2026»

Le ministère de la Jeunesse a annoncé l'ouverture des inscriptions pour participer aux festivals nationaux de la jeunesse «Automne 2026», dans le but de découvrir les talents et de renforcer les échanges entre jeunes issus des différentes wilayas du pays, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué du ministère. Ces nouveaux festivals nationaux s'inscrivent dans le cadre de «la poursuite, par le ministère de la Jeunesse, de la concrétisation du programme national dédié aux jeunes, en tant qu'espaces nationaux d'expression et d'innovation». Le programme prévoit cinq manifestations, à savoir «le Concours national de l'animateur créatif du micro d'or, dans la wilaya de Blida, du 31 août au 4 septembre 2026», «le Festival national des fanfares de jeunes, dans la wilaya d'Ain Defla, du 10 au 14 septembre 2026», «le Festival national des créateurs de contenu, dans la wilaya de Tlemcen, du 12 au 16 septembre 2026», «le Festival national de la musique et de la chanson moderne pour jeunes, dans la wilaya d'Oran, du 12 au 16 septembre 2026», et «le

Festival national du sport de loisirs pour jeunes, dans la wilaya de Chlef, du 16 au 20 septembre 2026», a souligné la même source. Ces festivals «offrent aux jeunes talentueux et créatifs l'opportunité de participer à des manifestations nationales alliant art, musique, création de contenu et sport de loisirs, permettant ainsi de découvrir les jeunes énergies, d'encourager les initiatives et les talents et de garantir des espaces dédiés à l'enseignement, à l'échange et à la concurrence positive», a ajouté le communiqué. Dans ce contexte, le ministère a indiqué que l'inscription pour la participation à ces événements se fait exclusivement via la plateforme numérique «Mahrajani» via le lien : <https://festival.mjeunesse.gov.dz/>.

Les directions de la Jeunesse, à travers les différentes wilayas, se chargeront, à la fin des inscriptions, de «l'examen des dossiers et de la sélection des candidats habilités à représenter leurs wilayas dans ces festivals nationaux».



FORTE AFFLUENCE À L'INITIATIVE «MAISON DE JEUNES BALNÉAIRES» AUX ANDALOUSES

L'initiative «Maison de jeunes balnéaires», organisée à la plage Les Andalouses, dans la wilaya d'Oran, connaît une forte affluence des enfants, des jeunes et des familles, a indiqué le responsable du service jeunesse à la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, Reda Laribi. Le responsable a précisé que cette initiative, organisée pendant six jours, a enregistré une fréquentation quotidienne estimée entre 400 et 500 personnes, soulignant que cette forte affluence traduit l'intérêt des estivants pour les différentes activités proposées, notamment celles destinées aux enfants et aux jeunes. Cette manifestation a été organisée par la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran, en coordination avec l'Office des établissements des jeunes, dans le



cadre du programme d'activités arrêté pour la saison estivale. Elle vise à offrir un espace combinant loisirs, apprentissage, développement des capacités et des talents, dans un environnement ouvert sur la mer. Le programme comprenait un éventail d'activités scientifiques, intellectuelles,

éducatives, culturelles, sportives, récréatives et artistiques, ainsi que des ateliers interactifs destinés aux enfants et aux jeunes, permettant aux participants de bénéficier, à la fois d'activités

éducatives et de loisirs. Il a également été marqué par des spectacles de marionnettes «Garagouz», qui ont particulièrement attiré l'attention des enfants, ainsi que par les activités de la cellule d'écoute et de prévention de la santé des jeunes, offrant un espace de sensibilisation, d'orientation et

d'écoute. Le responsable du service jeunesse a souligné que l'organisation de cette initiative s'inscrit dans le cadre des programmes élaborés par la direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran pour la saison estivale, visant à diversifier les activités destinées aux enfants et aux jeunes et à exploiter les espaces balnéaires, pour proposer des programmes associant loisirs, éducation, culture et sport. A travers cette initiative, la plage Les Andalouses s'est ainsi transformée en un espace ouvert aux familles et aux estivants, permettant aux enfants et aux jeunes de participer à différentes activités et ateliers, en dehors des cadres traditionnels, dans une ambiance dynamique marquée par l'interaction et l'enthousiasme tout au long de la manifestation.

APS

SPÉCIALISÉ DANS LE BLANCHIMENT D'ARGENT DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL INTERNATIONAL À ORAN

Le Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO-Ouest) de la Sûreté d'Oran a procédé au démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et le recyclage de capitaux suspectés, ainsi qu'à l'arrestation de 14 de ses membres, a indiqué, avant-hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité attentatoire à l'économie nationale, le SRLCO-Ouest de la Sûreté d'Oran a réussi à neutraliser la structure organisationnelle d'un réseau criminel organisé, à dimension internationale, spécialisé dans le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et le recyclage de capitaux suspectés, avec l'arrestation de 14 de ses membres», a précisé la même source.

«Les investigations approfondies menées dans cette affaire, dont les activités s'étendaient à plusieurs wilayas du pays, ainsi qu'à l'étranger, ont permis aux enquêteurs de mettre au jour le mode opératoire des membres de ce réseau, qui ont créé 33 sociétés écrans et exploité leurs comptes bancaires pour retirer



en espèces plus de 7.380 milliards de centimes. L'opération a également permis la saisie de 82 seaux humides, ainsi que des chèques appartenant à ces entreprises fictives et à leurs gérants», a ajouté le communiqué. L'opération, menée sous la supervision du parquet compétent, a permis la récupération de «29 biens immobiliers (locaux commerciaux, appartements et

terrains) d'une valeur estimée à plus de 26 milliards de centimes, ainsi que la saisie d'avoirs bancaires évalués à plus de 20 milliards de centimes et 2.155 euros, ayant fait l'objet d'un gel et d'une saisie conservatoire judiciaire au niveau bancaire, en plus de deux machines industrielles de soudage de tuyaux d'une valeur supérieure à 10 milliards de centimes», selon le communiqué.

Il a été procédé également à la récupération de «11 véhicules de tourisme, pour la plupart de luxe, d'une valeur globale estimée à environ 6,5 milliards de centimes, ainsi qu'à la saisie d'une somme en monnaie nationale de 148 millions de centimes et en devises de 1.555 euros. La valeur financière globale estimative des biens meubles et immeubles saisis, ajoutée aux soldes bancaires, documents financiers, revenus transférés et équipements industriels, dépasse les 62 milliards de centimes».

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene, à Oran, a conclu le communiqué.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Edline
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djalil Chilaab
Chaklat Meriem
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

SINISTRÉS DES INCENDIES DE FORÊTS ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS D'INDEMNISATION

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, avant-hier, une réunion de la commission intersectorielle chargée de l'examen des dossiers d'indemnisation des victimes des incendies de forêt, avec pour objectif de finaliser l'ensemble du processus avant la fin août.

Cette réunion intervient dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la prise en charge des citoyens touchés par les incendies et à achever les opérations d'indemnisation dans les délais fixés, a indiqué un communiqué du ministère.

Les travaux de la commission s'inscrivent dans le prolongement des opérations de terrain menées par les comités locaux, sous la supervision des wallis. Ces opérations ont porté sur l'inventaire, le recensement et l'évaluation des dommages enregistrés, afin de disposer d'une base fiable, pour l'examen des dossiers et la détermination des indemnités.

Le ministre a souligné que le processus concerne l'ensemble des dommages établis lors des opérations de recensement, notamment les logements et biens immobiliers, les biens meubles, les récoltes agricoles, les arbres fruitiers, le cheptel, ainsi que les



autres pertes constatées. Pour Saïd Sayoud, cette opération dépasse le simple traitement administratif des dossiers. Elle vise surtout à répondre aux préoccupations des citoyens ayant perdu une partie de leurs biens ou de leurs moyens de subsistance et à leur permettre de reprendre leurs conditions de vie et leurs activités dans les meilleurs délais.

ACCÉLÉRER L'OPÉRATION SANS COMPROMETTRE LA FIABILITÉ

Le ministre a ainsi instruit les membres de la commission d'accélérer l'examen des dossiers et la finalisation des procédures, tout en veillant à ce que la rapidité d'exécution ne se fasse pas au

détriment de la précision des données recueillies.

Il a insisté, dans ce cadre, sur la nécessité de garantir un processus fondé sur « l'objectivité, l'équité, la justice et la transparence », afin que chaque victime remplissant les conditions requises puisse bénéficier d'une indemnisation correspondant à l'ampleur réelle des dommages subis.

Saïd Sayoud a également appelé à renforcer la coordination entre les différents secteurs et à assurer un suivi quotidien de l'avancement des dossiers. L'objectif fixé est clair : achever toutes les procédures et indemniser l'ensemble des victimes concernées avant la fin du mois d'août 2026. Au-delà de l'urgence liée aux indemnités, le ministre

a appelé à tirer les enseignements de cette expérience, afin de renforcer les dispositifs de prévention et d'intervention face aux incendies. Il a, notamment insisté sur l'amélioration de la préparation des services concernés, la coordination entre les différents intervenants et le développement des capacités d'intervention rapide. Cette démarche intervient alors que la hausse des températures et la multiplication des épisodes climatiques extrêmes imposent, selon le ministère, de renforcer les dispositifs d'anticipation et de gestion des risques, afin de réduire, à l'avenir, l'impact de ce type de catastrophes sur les populations et leurs moyens de subsistance.

Abir Menasria

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

L'ACCUEIL DES CITOYENS PASSE AU NUMÉRIQUE

Le médiateur de la République, Mohamed Hattab, a présidé, dimanche dernier, une réunion de coordination consacrée au suivi du programme d'action de l'Instance et à l'examen de plusieurs projets visant à améliorer son fonctionnement et la qualité des services proposés aux citoyens, selon un communiqué de l'Instance.

Tenue au siège de l'Instance en présence de plusieurs responsables, la réunion a, notamment porté sur le lancement de la phase pilote du service virtuel d'accueil des citoyens, dont la mise en œuvre est prévue à partir de septembre prochain. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le processus de transformation numérique engagé par l'Instance.

À travers ce service, l'objectif est de faciliter l'accès des citoyens à l'administration, notamment ceux résidant dans les régions éloignées, ainsi que les personnes en situation de handicap.

Le recours à la visioconférence permettra de limiter les déplacements, de réduire la pression



sur les représentations locales et d'accélérer le traitement des demandes, tout en garantissant un cadre unifié pour leur prise en charge et la protection des données personnelles. La réunion a également été consacrée à la préparation du rapport annuel d'activité de l'Instance, notamment à travers l'analyse des requêtes introduites par les citoyens.

À ce sujet, Mohamed Hattab a insisté sur la

nécessité de faire du rapport annuel un véritable outil d'analyse et d'aide à la décision, et non un simple document statistique. Il s'agit, notamment de mettre les données en perspective avec les réalités du terrain, afin d'identifier les dysfonctionnements, d'en déterminer les causes, d'évaluer la réactivité des administrations et de formuler des recommandations susceptibles d'améliorer durablement le service public.

À l'issue de la rencontre, le médiateur de la République a appelé à l'instauration d'une véritable culture de la performance et du résultat, fondée davantage sur l'impact des actions que sur la seule gestion des dossiers.

Cette orientation repose, notamment sur la numérisation, l'exploitation stratégique des données et l'évaluation continue des performances, avec l'ambition de renforcer le rôle de l'Instance comme acteur d'accompagnement et d'amélioration de l'action administrative.

Le développement de ces nouveaux outils intervient ainsi dans le cadre de la modernisation des méthodes de travail du médiateur de la République, avec pour objectifs de rapprocher davantage l'administration du citoyen, d'améliorer l'efficacité du service public et de renforcer la confiance dans les institutions.

Abir Menasria

PROPRETÉ DES VILLES : MOBILISATION GÉNÉRALE LE GRAND MÉNAGE GAGNE TOUT LE PAYS

Quartiers, rues, places publiques, espaces verts et axes routiers ciblés : plusieurs wilayas ont renoué avec une vaste opération de nettoyage, mobilisant collectivités locales, établissements publics, entreprises, associations et citoyens. A Alger, l'opération entre dans sa 9^e édition, tandis qu'à Oran près de 300 agents et plusieurs dizaines d'engins ont été déployés. Au-delà du nettoyage, les autorités veulent installer une action régulière et une véritable culture de préservation du cadre de vie.

La propreté des villes revient au cœur de l'action des collectivités locales. Depuis vendredi, une vaste campagne nationale de nettoyage est menée simultanément dans plusieurs wilayas, avec une mobilisation importante des services locaux, des établissements publics, des communes, des associations, des comités de quartiers et des citoyens. L'opération, qui s'est poursuivie samedi pour le deuxième jour consécutif, intervient dans le cadre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui a appelé à renforcer la présence sur le terrain et à intensifier les efforts pour améliorer durablement le cadre de vie des citoyens. L'objectif affiché est clair : s'attaquer aux points noirs, débarrasser les quartiers des déchets accumulés, entretenir les espaces publics et améliorer l'image des villes. Mais cette nouvelle mobilisation entend surtout dépasser le caractère occasionnel des campagnes de nettoyage, pour inscrire la propreté dans une démarche régulière et permanente.

UNE MOBILISATION QUI DÉPASSE LES SERVICES DE NETTOYAGE

Les opérations concernent un large éventail d'espaces : quartiers résidentiels, rues, boulevards, places publiques, trottoirs, espaces verts et abords des routes. Les axes des routes nationales et des chemins de wilaya sont également concernés, de même que les avaloirs et les réseaux d'assainissement. Les différents services locaux et établissements publics ont ainsi été appelés à mettre leurs moyens humains et matériels au service de cette opération. Une mobilisation qui ne se limite plus aux organismes directement chargés de la collecte des déchets. L'implication des associations, des comités de quartiers et des citoyens constitue également l'un des aspects importants de cette campagne. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics de faire de la préservation de la propreté des espaces publics une responsabilité partagée. Le message est ainsi double : les

collectivités doivent renforcer leurs interventions, mais les citoyens sont également appelés à participer à la préservation des espaces communs.

ALGER, NEUVIÈME ÉDITION D'UNE OPÉRATION DEVENUE RÉGULIÈRE

Dans la capitale, la campagne revêt une dimension particulière. Lancée vendredi dans l'ensemble des communes d'Alger, elle s'est poursuivie samedi, pour une deuxième journée consécutive. Cette opération constitue la 9^e édition d'une campagne périodique et continue lancée en août 2024. Les 14 circonscriptions administratives, les communes, les directions exécutives et les établissements publics de la wilaya ont été mobilisés. Les interventions ciblent, notamment les grands boulevards, les quartiers et les agglomérations, avec pour objectif de résorber les points noirs et d'améliorer l'aspect général de la capitale. Le programme ne se limite, toutefois, pas à l'enlèvement des déchets. Il comprend également le curage des avaloirs, la réparation des fuites d'eau, l'entretien des espaces verts et la maintenance de l'éclairage public. Certains grands axes font également l'objet d'opérations d'embellissement, notamment à travers l'installation ou l'entretien de l'éclairage décoratif. Cette approche traduit une volonté d'associer propreté, entretien urbain et embellissement, afin d'améliorer de manière globale le paysage de la capitale.

A ORAN, UN DISPOSITIF LOURD POUR S'ATTAQUER AUX POINTS NOIRS

Dans la ville d'Oran, la mobilisation prend également une ampleur importante. La commune a lancé, samedi, une vaste campagne dans plusieurs quartiers, avec la participation des associations, des comités de quartiers, des établissements publics et de plusieurs entreprises privées. Près de 300 agents ont été mobilisés, avec un important dispositif matériel comprenant, notamment 25 camions de 15 tonnes, 25 engins compacteurs, huit petits



camions de 2,5 tonnes et quatre camions-citernes.

Les interventions se concentrent particulièrement sur les zones identifiées comme des points noirs, où l'accumulation des déchets nécessite des opérations intensives. Bouâmama, Haï El-Louz, également connu sous le nom des Amandiers, et Sidi El-Houari figurent parmi les secteurs ciblés. L'opération ne devrait pas rester limitée à cette intervention. Les responsables locaux ont annoncé son renouvellement une fois par semaine jusqu'à l'éradication des déchets accumulés, avec l'objectif de maintenir durablement le niveau de propreté des quartiers concernés.

DU COUP PÉRIODIQUE À L'ACTION PERMANENTE

À travers cette mobilisation nationale, les autorités cherchent surtout à changer la logique d'intervention. Il ne s'agit plus seulement d'attendre l'apparition de grands dépôts sauvages ou l'accumulation des déchets pour intervenir, mais de renforcer l'entretien régulier des espaces urbains. Le défi est d'autant plus important que la croissance des agglomérations et l'extension des zones urbaines rendent plus complexe la gestion quotidienne des déchets et l'entretien des espaces publics. Les campagnes lancées dans plusieurs wilayas constituent ainsi un test grandeur nature de la capacité des collectivités à coordonner leurs moyens, à intervenir rapidement sur les points noirs et à maintenir les résultats obtenus. La participation des citoyens et du mouvement associatif est également appelée à jouer un rôle déterminant.

En associant les habitants aux opérations de nettoyage, les pouvoirs publics veulent favoriser l'émergence d'une responsabilité collective autour de l'environnement urbain.

UNE BATAILLE QUI SE JOUE TOUTE L'ANNÉE

La propreté des villes ne peut toutefois pas reposer uniquement sur des campagnes périodiques. C'est précisément l'un des enjeux mis en avant par les instructions du ministère de l'Intérieur : faire de l'amélioration du cadre de vie une priorité constante, et non une action limitée à quelques journées de mobilisation. La multiplication des opérations de terrain doit donc s'accompagner d'un suivi régulier, notamment dans les zones où les dépôts de déchets réapparaissent rapidement. L'entretien des espaces verts, des réseaux d'assainissement, des avaloirs, de l'éclairage public et des axes routiers doit également s'inscrire dans cette continuité.

À travers cette campagne nationale, un message semble ainsi se dégager : la propreté d'une ville ne se décrète pas, elle se construit chaque jour, grâce à l'action des collectivités, mais aussi à l'implication de ceux qui vivent dans les quartiers. De la capitale à Oran, en passant par les différentes wilayas mobilisées, le « grand ménage » national veut donc marquer une nouvelle étape : passer de la campagne de nettoyage à une véritable politique permanente de propreté, d'entretien et d'amélioration du cadre de vie.

Alger 16

CAMPAGNE NATIONALE DE NETTOYAGE DE 45 PORTS ET ABRIS DE PÊCHE DANS LES WILAYAS CÔTIÈRES

La propreté des espaces portuaires devient un enjeu à part entière pour le secteur de la pêche. La Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) a lancé, la semaine dernière, une campagne nationale de nettoyage, qui concerne 45 ports et abris de pêche et d'aquaculture à travers plusieurs wilayas côtières du pays. Menée en coordination avec les directions de la pêche et de l'aquaculture, les chambres de wilayas et la Société de gestion des ports de pêche, l'opération associe également les professionnels du secteur, les associations et différents acteurs locaux. Au-delà d'une simple opération de nettoyage, la CAPA entend inscrire cette initiative dans une démarche plus durable de gestion des espaces portuaires.

Les interventions ont porté, notamment sur le nettoyage des quais et des bassins, ainsi que sur la collecte des déchets et des résidus solides. Des actions de sensibilisation ont également été organisées au profit des professionnels et des usagers, afin de limiter les sources de pollution et de renforcer la protection des écosystèmes côtiers.

Dans une déclaration, le directeur général de la CAPA, Nabil Aouiche, a assuré que cette campagne traduit une volonté de faire de la préservation de l'environnement

portuaire une composante permanente de l'activité du secteur. Il a souligné que l'état des ports ne relève pas uniquement de considérations environnementales, mais influe directement sur les conditions de travail des professionnels, ainsi que sur la qualité des services proposés. « La campagne vise à consacrer des pratiques durables à l'intérieur des ports et des abris de pêche, à préserver l'environnement et à transformer les opérations d'hygiène en un comportement professionnel pérenne, qui accompagne l'activité quotidienne du secteur », a-t-il ajouté. Cette approche repose, notamment sur une mobilisation collective. Pour la CAPA, la protection du milieu marin ne peut être assurée par les seules institutions publiques et nécessite l'implication des professionnels, des entreprises, des associations et de la société civile. La participation de ces différents acteurs est ainsi présentée comme un élément essentiel, pour inscrire les opérations d'entretien dans la durée, plutôt que de les limiter à des campagnes ponctuelles.

La campagne intervient également dans un contexte où la préservation des écosystèmes marins constitue un enjeu directement lié à l'avenir des activités de pêche et d'aquaculture. La qualité du milieu marin conditionne, en effet, la préservation des ressources halieutiques et, par

conséquent, une partie de l'activité économique générée par le littoral.

Nabil Aouiche s'est ainsi félicité de l'adhésion des différents organismes, entreprises et partenaires à l'initiative, y voyant le signe d'une prise de conscience croissante autour de la nécessité de préserver le patrimoine marin.

La CAPA appelle, enfin, les professionnels et l'ensemble des acteurs du secteur à maintenir leur mobilisation. L'objectif affiché est de faire progressivement de la propreté et de la protection de l'environnement des réflexes intégrés au fonctionnement quotidien des ports et des abris de pêche. Derrière les opérations de nettoyage, l'enjeu est donc plus large : faire des ports de pêche des espaces plus propres et mieux gérés, capables d'accompagner durablement le développement de l'économie bleue en Algérie.

G. S. E.



RÉGULARISATION FISCALE VOLONTAIRE UN FORT ENGOUEMENT POUR LE NOUVEAU DISPOSITIF

Les services de la Direction générale des impôts (DGI) connaissent une forte affluence depuis l'entrée en vigueur, au début de l'année, de deux mesures exceptionnelles prévues par la Loi de finances 2026. Destinées, à la fois à régulariser les situations fiscales non déclarées et à assainir une partie des dettes accumulées, ces dispositions offrent aux contribuables une échéance fixée au 31 décembre 2026.

Recettes et centres des impôts voient ainsi affluer des opérateurs économiques désireux de bénéficier du nouveau dispositif prévu par les articles 93 et 122 de la Loi de finances 2026.

Le premier volet concerne la régularisation fiscale volontaire. Il permet aux personnes physiques et morales concernées de déclarer des situations ou des revenus qui n'avaient pas été portés à la connaissance de l'administration fiscale, en contrepartie du paiement d'un impôt forfaitaire de 8%, sans application de pénalités ni engagement de poursuites dans le cadre prévu par le dispositif. La mesure vise, notamment les personnes non enregistrées auprès de l'administration fiscale ou celles qui n'ont pas respecté leurs obligations déclaratives et fiscales.

Pour la DGI, l'enjeu dépasse cependant la seule récupération de recettes fiscales. Il s'agit également de favoriser le passage d'activités, jusque-là non déclarées, vers le secteur formel et de permettre aux contribuables concernés de repartir sur une situation fiscale assainie.

Le directeur des relations publiques et de la communication à la DGI, Mounir Didoune, a estimé, dans une déclaration médiatique, que ces mesures suscitent «un grand engouement de la part des opérateurs économiques». Cela reflète,



selon lui, une «prise de conscience de l'importance de saisir cette opportunité exceptionnelle pour régulariser la situation fiscale».

Le dispositif prévu par l'article 93 présente plusieurs avantages pour les contribuables éligibles. Didoune a, d'ailleurs, expliqué que «les montants déclarés sont notamment exclus de toute opération de redressement engagée par l'administration fiscale dans les conditions prévues par la mesure, tandis que les déclarations bénéficient d'une garantie de confidentialité».

Cette disposition doit également permettre aux contribuables concernés de réintégrer leurs fonds dans le circuit formel, de régulariser leur situation fiscale et de reprendre leurs activités économiques, investissements et transactions dans un cadre légal. Sont concernés, les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en Algérie, les personnes morales soumises au droit algérien, notamment les entreprises commerciales, civiles et publiques, ainsi que les coopératives, outre les contribuables n'ayant pas déclaré leur activité ou n'ayant pas respecté leurs obligations fiscales. Pour bénéficier de cette mesure, les intéressés doivent télécharger et remplir le

formulaire de déclaration «unique» et simplifié, disponible sur le site de la DGI, puis le déposer auprès de la recette des impôts territorialement compétente, accompagné du paiement de l'impôt forfaitaire de 8% du montant déclaré. La date limite est fixée au 31 décembre 2026. Le dispositif comporte toutefois plusieurs exclusions. Il ne s'applique notamment pas aux montants provenant d'activités illicites, aux entreprises relevant de la direction des grandes entreprises, aux sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse deux milliards de dinars, ainsi qu'aux entreprises pétrolières et parapétrolières, et aux sociétés à capitaux étrangers.

UNE SECONDE MESURE POUR LES DETTES FISCALES

L'article 122 cible, de son côté, les contribuables confrontés à des dettes fiscales accumulées au cours des dernières années.

Pour les dettes enregistrées entre 2012 et le 31 décembre 2025, le dispositif prévoit l'annulation des pénalités d'assiette et de recouvrement, ainsi qu'une réduction de 30% des droits simples. Les contribuables concernés doivent ainsi s'acquitter de 70% des droits dus, avec la possibilité de payer en

une seule fois ou selon un échéancier allant jusqu'au 31 décembre 2026.

Le dispositif prévoit également l'effacement total des dettes fiscales enregistrées en 2011 et antérieurement, conformément aux conditions fixées par la législation.

Ces mesures concernent les personnes physiques et morales détenant des dettes fiscales impayées, qu'elles résultent de rôles généraux ou individuels ou encore de déclarations fiscales. Les contribuables condamnés judiciairement pour des actes frauduleux liés à l'assiette ou au recouvrement en sont toutefois exclus.

Pour bénéficier de l'assainissement prévu par l'article 122, les intéressés doivent déposer une déclaration de souscription auprès de la recette des impôts compétente, accompagnée de leur situation fiscale arrêtée au 31 décembre 2025. Après vérification du respect des conditions et règlement des sommes dues, une décision d'annulation des pénalités est délivrée, permettant au contribuable de régulariser sa situation. Afin d'accompagner les contribuables, la DGI a mis en place plusieurs dispositifs d'information et d'assistance. Des journées d'information et des portes ouvertes sont organisées à travers les wilayas, parallèlement à des sorties de terrain et à l'ouverture de guichets spécialement consacrés à l'opération. Cette mobilisation traduit la volonté de l'administration fiscale de faciliter l'accès aux deux dispositifs, alors que l'échéance de décembre 2026 se rapproche progressivement.

Au-delà de l'objectif immédiat d'assainissement des situations fiscales, l'opération constitue surtout un test pour la capacité de l'administration à élargir l'assiette fiscale, encourager la formalisation de l'activité économique et rétablir durablement la relation entre contribuables et administration. La DGI invite ainsi les personnes et entreprises concernées à profiter de cette «opportunité exceptionnelle», avant l'expiration des délais légaux.

G. Salah Eddine

COMMERCE EXTÉRIEUR LANCEMENT D'UNE PLATEFORME ÉLECTRONIQUE DE TRAITEMENT DES PRÉOCCUPATIONS DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé le lancement, hier, d'une plateforme numérique dédiée à la gestion à distance des préoccupations des opérateurs économiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Accessible depuis le site officiel du ministère, cette nouvelle plateforme s'inscrit dans le cadre des orientations visant à accélérer la transformation numérique de l'administration, à moderniser les services publics et à favoriser le recours aux outils numériques dans la gestion des dossiers économiques.

Elle permet aux opérateurs économiques de soumettre leurs demandes en ligne et d'en suivre l'état d'avancement à distance, sans avoir à se déplacer au siège du ministère ou dans ses services centraux. Le dispositif doit ainsi contribuer à réduire les délais et les contraintes liées aux démarches administratives.

Le ministère précise, toutefois, que lorsque la nature d'une demande ou d'un dossier nécessite la présence de l'opérateur, les services concernés pourront l'inviter à se

présenter, afin de fournir des informations complémentaires, des éclaircissements ou les documents nécessaires au traitement de son dossier.

La plateforme comprend plusieurs espaces consacrés aux préoccupations relatives aux différents services numériques du ministère. Elle permet, notamment de traiter les demandes liées à la plateforme d'importation des matières premières et des équipements de production, ainsi qu'à celle consacrée au suivi des programmes prévisionnels d'importation de matières premières, de biens et de marchandises destinés à la revente en l'état.

D'autres espaces sont dédiés aux préoccupations relatives à la plateforme de gestion et de suivi des opérations d'importation de services, à la

plateforme de gestion du Fonds spécial de promotion des exportations, ainsi qu'à la plateforme numérique dédiée à l'exportation. Avec ce nouveau dispositif, le ministère poursuit ainsi la numérisation progressive de ses services et cherche à instaurer un canal de communication plus direct avec les opérateurs économiques.

Il s'agit de la cinquième plateforme numérique lancée par le ministère depuis le début de l'année, confirmant l'accélération du processus de digitalisation dans le secteur du Commerce extérieur.

Abir Menasria



TARIQA TIDJANIA

CÉRÉMONIE DE SORTIE DE 280 APPRENANTS DU SAINT CORAN AU NIGERIA

Le calife général de la Tariqa Tidjania, cheikh Sidi-Ali Belarabi, a présidé, samedi soir à Kano, au Nigeria, une cérémonie marquant la sortie de 280 apprenants du Saint Coran, mettant à l'honneur la transmission du savoir religieux aux nouvelles générations.

Organisée à la Fondation cheikh Dahiru-Uzman Bauchi, la cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités religieuses et traditionnelles, parmi lesquelles le cheikh El-Mahi Niass, calife général de la Fayda Tidjania, l'émir de Kano, Aminu Ado Bayero, ainsi que Mohamed El-Amine Ado Bayrou et le moqadem de la Tariqa Tidjania en Égypte, cheikh Mohamed El-Hafed. Des fils et descendants de cheikh Sidi Ahmed Tidjani, fondateur de la confrérie, ainsi que plusieurs oulémas, chouchoukhs et notables de la région de Kano ont également pris part à cette rencontre. La cérémonie a, notamment été marquée par la remise de



récompenses aux meilleurs récitants du Saint Coran. Le premier prix a été décerné au disciple Abdelkrim Yahia Omar, tandis que le deuxième est revenu à l'apprenant Smail Brahimi, âgé de 16 ans, en reconnaissance de leurs efforts dans l'apprentissage et la mémorisation du Livre saint. Au-delà de la distinction des lauréats, cette cérémonie a mis en lumière le rôle des institutions coraniques dans la formation religieuse des jeunes et dans la transmission du savoir entre générations. À cette occasion, les disciples de la Fondation ont également offert au calife général de la

Tariqa Tidjania une copie manuscrite du Saint Coran, réalisée par l'un des membres de l'école, en signe de reconnaissance et d'estime.

UNE ÉTAPE DANS LA TRANSMISSION DU SAVOIR

Selon le chargé de communication auprès du califat général, Bechar Tidjani, cette rencontre illustre l'importance accordée à l'enseignement du Coran et à l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'apprentissage. La cérémonie s'inscrit ainsi dans une dynamique plus large, visant à

encourager les nouvelles générations à poursuivre leur formation religieuse et leur quête du savoir, tout en valorisant les institutions qui assurent cet enseignement. La présence de responsables religieux et de représentants de différentes communautés de la Tariqa Tidjania témoigne également de la dimension internationale de cette confrérie, particulièrement implantée en Afrique de l'Ouest. La venue de cheikh Sidi-Ali Belarabi à Kano intervient, par ailleurs, dans le cadre de sa participation aux célébrations marquant l'anniversaire de la naissance de cheikh Sidi Ahmed Tidjani, fondateur de la Tariqa. Cette commémoration constitue l'un des rendez-vous religieux importants pour les adeptes de la confrérie, avec la participation de disciples venus de plusieurs pays. À travers cette cérémonie, Kano a ainsi été le théâtre d'un double rendez-vous : une célébration religieuse consacrée à la mémoire du fondateur de la Tidjania et un hommage à une nouvelle génération d'apprenants appelée à assurer la continuité de la transmission du savoir coranique.

G. S. E.

SANTÉ : UNE INTERVENTION CHIRURGICALE COMPLEXE RÉUSSIE SUR UN ENFANT DE 3 ANS À ALGER

Une équipe médicale de l'hôpital spécialisé D'Maouche-Mohand Amokrane, à Alger, a réussi une intervention chirurgicale particulièrement délicate sur un enfant de trois ans, gravement blessé à la suite d'une chute. Selon un communiqué publié, dimanche dernier, par l'établissement et relayé par le ministère de la Santé, l'enfant avait été transféré depuis un autre établissement de santé, afin de bénéficier d'une prise en charge spécialisée. Les examens médicaux ont permis de diagnostiquer une lésion rare et grave : un pseudo-anévrisme de l'aorte provoqué par le traumatisme. Face à la gravité de son état, une intervention chirurgicale urgente a été décidée afin de réparer la lésion. L'opération a été réalisée par l'équipe du service de chirurgie vasculaire et de transplantation d'organes, sous la supervision du Pr Souad



Benallal, cheffe du service, en coordination avec plusieurs équipes médicales et paramédicales. Des chirurgiens vasculaires, des anesthésistes-réanimateurs, des spécialistes de la circulation extracorporelle, ainsi que des équipes infirmières

ont participé à cette intervention.

Le recours à une machine de circulation extracorporelle (CEC) a permis aux équipes de travailler dans des conditions adaptées à la complexité de la lésion et de mener à bien sa réparation.

L'établissement qualifie cette intervention de «nouvelle réussite médicale», soulignant qu'elle témoigne du niveau d'expertise de ses équipes dans la prise en charge de situations chirurgicales particulièrement complexes. Cette réussite met également en évidence l'importance de la coordination entre différentes spécialités médicales, notamment dans les situations d'urgence vitale, où la rapidité de la prise en charge et la précision des gestes médicaux sont déterminantes.

À l'issue de l'intervention, la direction de l'hôpital a salué l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des équipes ayant contribué à la prise en charge de l'enfant.

Abir Menasria

À L'OCCASION DU 70^e ANNIVERSAIRE DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM LE HCA ORGANISE UN COLLOQUE INTERNATIONAL À BÉJAÏA

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), organise un colloque international, du 18 au 20 août courant à Béjaïa, à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire du Congrès de la Soummam (20 août 1956), a indiqué, hier, un communiqué du HCA. La même source a précisé que ce Colloque international de haut niveau sera organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en partenariat avec le ministère des Moudjahidines

et des Ayants droit, la Direction des archives nationales et la Commission générale nationale de l'Histoire et de la mémoire, avec le concours des services de la wilaya de Béjaïa. Organisé sous le thème «La culture de la résistance entre Histoire, mémoire et imaginaire», le Colloque consacre le Congrès de la Soummam comme «l'un des tournants géopolitiques décisifs dans le parcours de la glorieuse Révolution de libération, compte tenu de sa contribution stratégique à

l'unification de l'action révolutionnaire, à la structuration de ses institutions politiques et militaires, ainsi qu'à l'établissement des références organisationnelles, qui ont guidé la lutte armée et constitué le noyau fort de la construction de l'Etat national moderne doté de ses institutions souveraines». La tenue de cet événement «reflète la volonté politique ferme et le souci constant de l'Etat de préserver la mémoire nationale, de préserver

l'héritage historique des figures emblématiques et de nos héros et de le transmettre avec sincérité et responsabilité aux générations futures, afin de perpétuer la culture de la loyauté envers les sacrifices des chouchad et des moudjahidines, et de garantir ainsi le renforcement de l'identité nationale de la nation, ainsi que la fierté de son parcours, qui reste une source d'inspiration et un phare pour les hommes libres à travers le monde», a conclu le communiqué du HCA. APS

TRAIN ALGER-TAMANRASSET LE RAIL PRÉPARE LA NOUVELLE CARTE ÉCONOMIQUE DU SUD

Le projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset vient de franchir une étape juridique majeure. La déclaration d'utilité publique des tronçons El-Meniaâ-In Salah et In Salah-Tamanrasset sécurise le foncier de plus de 1.000 kilomètres de voie et rapproche la réalisation d'un axe appelé à jouer un rôle central dans le désenclavement du Grand Sud et de l'essor de l'industrie minière.

Le décret exécutif n° 26-273, signé le 1^{er} août par le Premier ministre et publié dans le dernier *Journal officiel*, porte sur les deux tronçons les plus méridionaux du futur corridor ferroviaire. Le premier s'étendra sur 410 kilomètres, entre El-Meniaâ et In Salah, tandis que le second reliera In Salah à Tamanrasset, sur 676 kilomètres, soit 1.086 kilomètres au total.

L'enjeu immédiat est foncier. La déclaration d'utilité publique permet à l'État d'engager les procédures nécessaires à la libération des emprises du projet, qui couvrent plus de 6.000 hectares. Le décret prévoit également la consignation préalable des crédits destinés à l'indemnisation des propriétaires concernés.

Mais derrière cette procédure se joue surtout la construction d'un nouvel axe économique pour le Sud algérien. Traverser le Sahara sur plus de 1.000 kilomètres impose des infrastructures à la hauteur du relief, des distances et des contraintes hydrauliques de la région. Entre El-Meniaâ et In Salah, la future ligne intégrera, notamment sept tunnels, 13 viaducs, 10 ouvrages ferroviaires, 28 ouvrages routiers et 420 ouvrages hydrauliques. Le tronçon In Salah-Tamanrasset comprendra, pour sa part, 26 viaducs, 23 ouvrages ferroviaires, 23 ouvrages routiers et 285 ouvrages hydrauliques.

Le projet prévoit également des



gares de voyageurs et des gares de croisement, ainsi que des systèmes modernes de signalisation et de télécommunications, dont l'ERTMS-ETCS niveau 1 et le GSM-R sur fibre optique.

La ligne sera conçue pour atteindre jusqu'à 220 km/h, pour les trains de voyageurs, et 100 km/h, pour le fret, sur le tronçon El-Meniaâ-In Salah. Une caractéristique qui confirme que l'objectif dépasse largement la seule desserte des populations.

CONNECTER LES MINES AU NORD

C'est sur le fret que se trouve une grande partie de la portée économique du projet. Le futur corridor doit accompagner la montée en puissance de plusieurs projets miniers stratégiques, en offrant une infrastructure capable d'acheminer les matières premières du Sud vers les unités de transformation et, à terme, vers les infrastructures portuaires. Le minerai de fer de Gara Djebilet et le phosphate de Bled El-Hadba figurent parmi les ressources appelées à bénéficier de cette

nouvelle connexion ferroviaire. L'enjeu est donc double : réduire l'isolement logistique des territoires du Sud et donner aux futurs pôles miniers un accès plus efficace aux marchés, aux unités industrielles et aux ports. Dans cette configuration, le rail devient un outil de compétitivité industrielle, autant qu'une infrastructure de transport.

Les deux tronçons annoncés ne constituent qu'une partie d'un projet beaucoup plus vaste. La future liaison Alger-Tamanrasset doit s'étendre sur environ 2.006 kilomètres, traverser huit wilayas et desservir plus de sept millions d'habitants. Plusieurs sections sont déjà engagées. La liaison Laghouat-Ghardaïa-El-Meniaâ, longue de près de 495 kilomètres, figure parmi les segments les plus avancés. Plus au Nord, environ 308 kilomètres sont déjà exploités entre Boughezoul, Djelfa et Laghouat, tandis que les travaux du raccordement Ksar El-Boukhari-Boughezoul se poursuivent. Lors du Conseil des ministres du 19 avril, le Président Abdelmadjid

Tebboune avait fixé comme objectif la mise en service de l'ensemble de la ligne à la fin de 2028.

Le chef de l'État était déjà revenu sur ce projet, lors du lancement de la 57^e Foire internationale d'Alger, rappelant qu'il avait défendu la liaison ferroviaire vers Tamanrasset dès sa campagne présidentielle de 2019. Il avait alors relevé que, lorsqu'il évoquait cette idée, «les gens rigolaient».

Quelques années plus tard, le projet dispose désormais d'un tracé, de chantiers engagés et, avec ce nouveau décret, d'un cadre foncier permettant d'avancer sur ses deux derniers grands segments au Sud.

DU DÉSENCLEAVEMENT À LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

La portée du projet ne se limite donc pas à rapprocher Tamanrasset d'Alger. Il s'inscrit dans une stratégie plus large de transformation du Grand Sud, où le développement des infrastructures doit accompagner l'exploitation des ressources naturelles et l'émergence de nouveaux pôles industriels.

Le chemin de fer doit permettre de déplacer davantage de marchandises sur de longues distances, d'améliorer la compétitivité des projets miniers et de mieux connecter les zones de production aux chaînes industrielles nationales et aux marchés extérieurs.

À terme, la ligne Alger-Tamanrasset pourrait ainsi devenir l'un des principaux axes de la nouvelle géographie économique algérienne : un corridor qui ne transporte pas seulement des voyageurs, mais qui relie les ressources du Sahara aux capacités industrielles du Nord et aux marchés internationaux.

Avec la déclaration d'utilité publique des tronçons El-Meniaâ-In Salah et In Salah-Tamanrasset, le projet franchit ainsi une nouvelle frontière. Le grand pari ferroviaire vers le Sud entre désormais dans une phase où l'enjeu n'est plus seulement de construire une ligne, mais de bâtir autour d'elle un véritable corridor économique.

G. Salah Eddine

NOUVELLES STATIONS DE DESSALEMENT RÉUNION DE SUIVI DES PROJETS DE RACCORDEMENT EN AVAL

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, présidé, lundi à Alger, une réunion de travail consacrée à l'examen des préparatifs liés au lancement des projets de raccordement en aval à partir des nouvelles stations de dessalement d'eau de mer, a souligné, à cette occasion, la nécessité d'accélérer les procédures et de respecter les délais contractuels, a indiqué un communiqué du ministère. Les projets de raccordement en aval comprennent la dispositif de conduites de transfert s'étendant sur plus de 250 km, à partir des stations de dessalement d'eau de mer de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, au profit de plusieurs wilayas de l'intérieur du pays, selon les précisions données lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale, des directeurs généraux et des responsables chargés de la gestion des établissements sous tutelle. La station de dessalement d'eau de mer de Tlemcen

devrait approvisionner les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda et Naâma, et celle de Mostaganem alimentera les wilayas de Mostaganem, Relizane, Tiaret et Tissemsilt. La station de Chlef approvisionnera, quant à elle, les wilayas de Chlef, Aïn Defla, Médéa ainsi que la partie Est de la wilaya de Tissemsilt, précise le communiqué. A cette occasion, l'état d'avancement, la mise en exploitation et le lancement d'autres projets structurants ont également été examinés, notamment le projet Fouka 2, dont les travaux de raccordement ont été achevés et les installations mises en exploitation, avec une notable de l'alimentation en eau potable au profit des communes de l'est de la wilaya de Blida. La a également été l'occasion d'évoquer le projet de Koudiet Draouche dont les opérations de lavage et de démontage des conduites se prolongent, en prévision de sa mise en service progressive après

l'achèvement des travaux techniques restants, outre le projet de Koudiet Asserdoun-Cap Djinet, qui a connu le lancement des procédures d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de raccordement au profit des wilayas de Bouira, Tizi Ouzou, M'Sila et Médéa, selon la même source.

Il s'agit également du projet de Tinzaouatine pour lequel un projet d'alimentation de la région en eau potable à partir de la nappe aquifère de Tanezrouft a été lancé, afin de répondre aux besoins d'une population estimée à 32.815 habitants à l'horizon 2050. La réunion a également porté sur le projet de Sétif visant à alimenter la ville d'El Eulma et les communes du nord-est de la wilaya en eau potable à partir du barrage de Draâ Diss, ainsi que sur le projet de Mila et Jijel visant à renforcer l'alimentation en eau potable de six communes de la wilaya de Mila et de deux communes de la wilaya de Jijel à partir du barrage de Tabellout.

POUR LE 2^e TRIMESTRE 2026

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU GROUPE SONELGAZ

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche dernier à Alger, une réunion du Comité de coordination sectoriel, consacrée à la présentation des résultats du groupe Sonelgaz, pour le 2^e trimestre 2026, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion, qui intervient dans le cadre du suivi périodique de l'activité du secteur et de l'évaluation des indicateurs de performance et de réalisation, a été consacrée à l'examen et au suivi de nombre de dossiers liés à l'activité du secteur, notamment «les indicateurs et données relatifs aux résultats du 2^e trimestre 2026 du groupe Sonelgaz», selon la même



source. A cet effet, des exposés détaillés ont été présentés sur les différents indicateurs enregistrés durant cette période, en présence de nombre de cadres centraux du secteur et des principaux

responsables du groupe Sonelgaz. A cette occasion, M. Adjal a donné une série d'instructions et d'orientations visant à renforcer l'efficacité d'exécution du programme de travail, à augmenter

le niveau de coordination entre les différents acteurs et à intensifier les efforts visant à réaliser les objectifs tracés, tout en assurant un suivi périodique et minutieux des indicateurs de performance et de réalisation, a ajouté le communiqué. Le ministre a insisté, dans ce sens, sur l'importance de continuer à travailler selon une approche basée sur l'évaluation permanente des résultats et l'anticipation dans le traitement des lacunes, afin de garantir une amélioration de la performance et de renforcer l'efficacité de gestion, en concrétisant des orientations stratégiques du secteur.

APS

POUR RENFORCER LA LIAISON ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ITALIE

INAUGURATION DE LA LIGNE MARITIME ANNABA-CIVITAVECCHIA

Une nouvelle ligne maritime reliant le port d'Annaba au port de Civitavecchia (Rome) est entrée en service, afin de renforcer la liaison maritime entre l'Algérie et l'Italie et de faciliter les déplacements des citoyens et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Le navire de la traversée inaugurale de cette ligne a accosté, dimanche dernier, au port d'Annaba, avec à son bord des voyageurs issus de la communauté nationale établie en Italie, a précisé le communiqué. L'accueil des voyageurs et le traitement des véhicules à leur arrivée au port se sont déroulés dans de bonnes conditions, en coordination avec les différents services, notamment la Police des frontières maritimes, les Douanes et l'administration du port, garantissant ainsi la fluidité des procédures et la rapidité du traitement, tout en assurant le confort des voyageurs, a ajouté la même source.

Deux traversées hebdomadaires sont programmées sur cette ligne, dans le cadre du renforcement de l'offre de transport maritime entre l'Algérie et l'Italie, afin de répondre à la demande croissante sur ce mode de transport, notamment pendant la période de déplacement de la diaspora. Selon le programme annoncé, outre la traversée inaugurale du 9 août, quatre autres traversées sont prévues durant ce mois (19, 23, 26 et 30 août) et quatre traversées sont programmées pour le mois de septembre (2, 6, 9 et 13 septembre).



L'ouverture de cette ligne intervient en application des instructions du ministre de

renforcer le réseau de transport maritime.

APS

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

«L'ÉTÉ EN MUSIQUE», DU 15 AU 21 AOÛT

SEPT SOIRÉES POUR FAIRE VIBRER LA CAPITALE

Alger s'apprête à accueillir la neuvième édition du Festival international de la culture «l'été en musique», qui se tiendra du 15 au 21 août sur la promenade des Sablettes. C'est un rendez-vous qui promet de présenter différents styles musicaux, en plus d'attirer un large éventail d'artistes et de visiteurs.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et en partenariat avec la wilaya d'Alger, cet événement proposera sept soirées consécutives de concerts, avec une programmation riche et variée d'artistes algériens et internationaux, représentant plusieurs styles et expériences musicales. Un communiqué de presse des organisateurs indique que le Festival ambitionne de s'imposer comme un événement culturel incontournable et un moteur de revitalisation de la vie urbaine dans la capitale. Il indique également que l'événement témoigne d'une volonté affirmée de faire de la culture un outil de renforcement du lien social et d'attraction touristique à Alger. Cette ambition se reflète dans le choix de la promenade des Sablettes comme lieu des concerts. La programmation offrira un programme éclectique, incluant raï, hawzi, chants kabyles, musiques urbaines, musiques du monde, reggae et flamenco. D'après les organisateurs, ce lieu deviendra un véritable espace de rencontre, de dialogue et d'échange interculturel, d'autant plus que tous les événements programmés seront gratuits et ouverts à tous. Par ailleurs, la direction artistique de cette édition a été confiée au musicien, chef d'orchestre et arrangeur, Amine Dehane, qui



s'attachera à créer une ligne éditoriale équilibrée, en dialogue avec le patrimoine national et les tendances urbaines et internationales.

UNE PROGRAMMATION RICHE

L'événement débutera avec un concert commun d'Amine Dehane et Naima Dziri, qui présenteront une œuvre originale mêlant le style algérien au hawzi, des touches de jazz et d'autres influences. Les festivités se poursuivront le dimanche 16 août, mettant à l'honneur les rythmes d'Afrique de l'Ouest et la fusion algérienne, avec la participation de Pabi Art, du groupe sénégalais Teranga Groove et des artistes Djani et T-Moh. Le lundi 17 août, les festivaliers pourront assister à un concert d'Amine Babylone et de son projet Raï Roots, un voyage musical qui combine musique contemporaine et esprit authentique du

raï. Amine Babylone, leader du groupe Babylone, connu notamment pour le succès *Zina*, poursuit, depuis, une carrière solo axée sur le chant et les styles popfolk. Parallèlement, le Ray Roots s'attache à faire revivre les racines ancestrales de la musique raï d'Oran et des Bédouins, en combinant des instruments traditionnels, comme la gasba et le guellal, avec des arrangements musicaux modernes. Le mardi 18 août au soir, le groupe ivoirien Alliance T collaborera avec l'artiste Mourad Guerbas. Alliance T est reconnu pour son activité sur la scène urbaine et afro-pop, caractérisée par sa fusion rythmique, tandis que Mourad Guerbas représente une génération d'artistes qui préservent la musique kabyle, à la fois moderne et traditionnelle, puisant leur inspiration dans les mélodies de la région du Djurdjura. Le programme du mercredi 19

août mettra à l'honneur l'artiste jamaïcain Papa Di, précédé d'une soirée karaoké «ADZ Karaoke Night».

Animée par Amine Dehane, cette soirée karaoké interactive permettra au public d'interpréter des chansons populaires et des morceaux du patrimoine musical algérien. Ce concept avait été présenté, pour la première fois, par le maestro, lors de l'hommage rendu à Warda El-Djazayria, en mai dernier à l'Opéra d'Alger.

Le programme du jeudi 20 août mettra en lumière plusieurs artistes de la scène musicale algérienne, dont le groupe alternatif et fusion «Twharin», ainsi que la

chanteuse et compositrice Chemsou FreekLane, dont le style mêle musique folk et chaabi à des influences de musiques du monde.

L'événement se clôturera le vendredi 21 août par une soirée avec le chanteur raï Bilal Sghir et l'artiste espagnol Tony Cortés, qui présentera son projet «the GYPSY legend», un spectacle fusionnant flamenco et raï.

Parallèlement aux spectacles, le «Village des Artistes» accueillera un atelier spécialisé (Masterclass) sur les liens entre créativité musicale et technologies d'intelligence artificielle, animé par Hakim Laâdjil.

Somme toute, le programme «L'Été en musique» repose sur une vision de la convergence des mondes musicaux, avec la participation d'expressions issues du patrimoine algérien, de la musique urbaine, des rythmes africains et des influences internationales.

Abir Menasria



PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES EN PLEIN AIR À CONSTANTINE

Le programme de projection de films en plein air, tracé par la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Constantine, au titre de l'été 2026, enregistre un engouement notable auprès de jeunes, à-on informé, hier, auprès d'un responsable pertinent de cette direction.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme national «Open Cine», initié par le ministère de la Jeunesse, en coordination avec celui de la Culture et des Arts, dans le but de promouvoir la culture cinématographique, de faire connaître les métiers de l'industrie audiovisuelle et de découvrir de jeunes talents dans ce domaine, a précisé, à l'APS, la coordinatrice de wilaya de ce programme, Sara Boukebous.

«Les projections attirent du monde, les débats suscitent l'intérêt et les jeunes sont de plus en plus curieux de découvrir des films et d'échanger autour de cet art. C'est un constat très encourageant», a-t-elle indiqué,



ajoutant que 24 projections de films sont prévues dans le cadre de cette caravane nationale «Cinéma en plein air» pour jeunes, initiée à travers l'ensemble des maisons de jeunes, des auberges de jeunesse et des complexes de sport de proximité de la wilaya, sous le slogan «Cinéma pour tous».

L'initiative vise, notamment à transmettre aux jeunes générations l'histoire de la Révolution algérienne et à renforcer leur attachement à la mémoire nationale, a-t-elle souligné, ajoutant que des ateliers récréatifs et de loisirs et des ciné-clubs, ainsi que des activités éducatives et culturelles, dédiées aux jeunes, figurent également au programme de cette manifestation, qui a été lancée la fin du mois de juillet dernier.

Cette manifestation culturelle qui a touché, jusqu'à présent, des structures de ce secteur des villes de Constantine et d'El-Khroub, se poursuivra jusqu'au 31 août prochain, pour cibler le reste des communes de la wilaya, y compris les zones rurales reculées, afin de rapprocher le septième art des jeunes, a-t-on indiqué.

APS

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE DRAMATISME
C'EST LA RENTRÉE !

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

LES CRÉATEURS DE CLAIR OBSCUR PARLENT OFFICIELLEMENT DE LA SUITE



Le succès de Clair Obscur Expedition 33 n'est pas monté à la tête de Sandfall Interactive, qui promet de mettre toujours l'accent sur la liberté créative et de se permettre quelques folies avec son prochain jeu. Clair Obscur Expedition 33 s'est imposé comme l'un des plus grands succès de la scène indépendante de ces dernières années. Plus de 330 récompenses GOTY, un succès d'estime auprès des créateurs japonais et 8 millions de ventes revendiquées en avril 2026, le tableau ne pouvait pas être plus beau pour Sandfall Interactive. Le studio marseillais pourrait être tenté de voir encore plus grand pour la suite, mais il souhaite éviter l'un des pièges les plus fréquents de l'industrie.

LES CRÉATEURS DE CLAIR OBSCUR PARLENT DE LA SUITE

Lors d'une interview accordée au média japonais Automaton, Guillaume Broche, à la tête du studio, est revenu sur les plans de Sandfall Interactive pour son prochain jeu, qui ne verra pas le jour avant plusieurs années. Un projet qui aura la lourde tâche de succéder à Clair Obscur Expedition 33 et son immense succès critique. « C'est encore trop tôt pour dire quoi que ce soit de précis, mais nous avons pris énormément de plaisir à créer Expedition 33. C'est un jeu que toute l'équipe aime en interne, et nous voulons retrouver cette flamme, cette passion pour notre prochain projet », confie-t-il.

Cette volonté implique donc de prendre son temps, une notion devenue presque un luxe dans l'industrie actuelle. Clair Obscur Expedition 33 a nécessité plus de six ans de travail, des premières idées jusqu'à sa sortie en avril 2025. Et pour Guillaume Broche, il est important de laisser les idées mûrir afin de retrouver la même liberté créative, qui a largement contribué au succès du RPG. « Le développement de Clair Obscur a été très long. Pour ma part, six ans. Pour Tom, cinq ans et demi, et pour la plupart des autres membres de l'équipe, entre quatre et cinq ans. C'est aussi pour cette raison que nous voulons nous laisser le temps de rêver à nouveau et d'être créatifs. On va un peu se lâcher », explique le réalisateur de Clair Obscur Expedition 33. Pour autant, Sandfall s'en tiendra à son plan initial et ne compte pas grossir démesurément ses rangs. Avec une équipe d'environ 26 personnes, le studio estime disposer d'un effectif « plus que suffisant » pour lancer la préproduction de son prochain jeu. Pour Guillaume Broche, recruter en masse risquerait surtout de diluer l'identité du studio. « Quand on sait qu'on ne peut pas tout faire, il faut se concentrer sur l'essentiel. Je pense que c'est cette philosophie qui a fait de Clair Obscur Expedition 33 ce qu'il est aujourd'hui. [...] Il ne donne jamais l'impression d'être trop ambitieux pour son propre bien. », estime-t-il.

LE NOUVEAU GALAXY Z FOLD 8 PARTI POUR DEVENIR UN BEST-SELLER HISTORIQUE DE SAMSUNG

Le smartphone pliable Samsung Galaxy Z Fold 8 adopte un tout nouveau format. Et la formule semble fonctionner, vu sa popularité.

Cela fait maintenant un bon paquet d'années que l'on peut retrouver des smartphones pliables dans les commerces, depuis le lancement du premier Galaxy Z Fold de Samsung. Et le géant sud-coréen, leader du secteur, ne s'est pas arrêté à ces débuts prometteurs, et a continué à innover, en proposant notamment un tout nouveau format avec le Galaxy Z Fold 8. Un format qui marche très fort.

LES PRÉ-COMMANDES DU GALAXY Z FOLD 8 AURAIENT EXPLODÉ

Ice Universe est un des leakers les plus respectés dans le secteur de la tech, avec des antécédents de fuites qui parlent pour lui. Autant dire qu'il faut tendre l'oreille quand il poste une nouvelle information, comme aujourd'hui. Il a en effet expliqué dans un message posté sur son compte X que le tout

nouveau Galaxy Z Fold 8 était l'objet d'une demande historique. « J'ai le pressentiment que le Galaxy Z Fold 8 deviendra le smartphone pliable le plus vendu de l'histoire de Samsung. À l'heure actuelle, d'après les retours en provenance de Corée du Sud et d'ailleurs, le volume de précommandes a largement dépassé celui du Fold 8 Ultra » a-t-il ainsi indiqué.

UN FORMAT PASSEPORT PARTI POUR DEVENIR UN NOUVEAU STANDARD ?

Évidemment, ce succès ne sort pas de nulle part. C'est le format « passeport »



de ce smartphone pliable, avec un écran externe de 5,5 pouces et une hauteur qui passe de 158,4 mm (pour le Galaxy Z Fold 8 Ultra) à 123,9 mm, qui a conquis le public.

Autant dire que Samsung a peut-être non seulement réussi un joli coup pour ses futurs modèles pliables, mais a aussi peut-être réussi à nouveau à imposer sa marque sur le secteur des téléphones. Les constructeurs pourraient en effet être tentés d'imiter le conglomérat sud-coréen, et produire dans les années à venir des appareils adoptant la même allure. Surtout que l'iPhone Fold devrait de son côté lui aussi afficher à peu près ces dimensions.

WHATSAPP WEB ACCUEILLE LES APPELS AUDIO ET VIDÉO ET LES TRANSFERTS D'UN APPAREIL À L'AUTRE



WhatsApp ouvre les appels vocaux et vidéo à sa version Web, sans obliger les utilisateurs à installer une application. La messagerie ajoute au passage un système de transfert d'appel entre appareils et un outil de contrôle des participants aux réunions de groupe. Ces nouveautés sont déployées progressivement et doivent atteindre l'ensemble des comptes WhatsApp dans les prochaines semaines, sur navigateur comme sur mobile. Elles s'accompagnent d'ajustements techniques portant sur la qualité vidéo et le traitement du son pendant un appel.

UNE WEB APP QUI NE CESSE DE S'ENRICHIR

Jusqu'ici, un appel WhatsApp depuis un ordinateur passait par l'application de bureau, comme sur mobile. Les utilisateurs peuvent désormais lancer ou recevoir un appel individuel ou de groupe directement depuis un onglet de

navigateur, sans télécharger d'application. Les appels restent chiffrés de bout en bout, sans limite de durée ni frais. Le navigateur reprend aussi les fonctions déjà disponibles sur les autres appareils, comme le partage d'écran, les réactions et un onglet dédié qui conserve l'historique des appels et les favoris. Deuxième nouveauté : le transfert d'appel. Il permet de faire passer un appel de groupe en cours d'un appareil à un autre sans raccrocher. Il sera donc possible de transférer un échange d'un

smartphone ou d'une tablette vers WhatsApp Web ou sur l'application de bureau une fois de retour chez soi, pour collaborer sur un écran plus grand, et inversement.

WhatsApp introduit également une salle d'attente pour les appels de groupe. Lorsqu'un lien d'appel est créé avec l'option "Approbation nécessaire pour rejoindre l'appel" activée, les personnes qui souhaitent participer sont redirigées vers cet espace, le temps que l'organisateur les autorise à rejoindre

l'appel. Il s'agit ici plutôt d'imiter les solutions de visioconférence professionnelle comme Meet ou Zoom. Cette mise à jour s'enrichit au passage de QuickHD pour afficher une image nette dès les premières secondes d'un appel ainsi que d'une option de suppression du bruit qui filtre les sons environnants pour ne conserver que la voix de l'interlocuteur. Cette option peut être gérée depuis les paramètres d'appel.





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

PEUT-ON FAIRE DU SPORT PENDANT

UN TRAITEMENT ANTIBIOTIQUE ?

Prendre des antibiotiques n'interdit pas automatiquement toute activité physique. En réalité, ce n'est pas le traitement qui détermine si le sport est autorisé ou non, mais bien l'état de santé de la personne et la gravité de l'infection. Lorsqu'un organisme lutte contre des bactéries, il mobilise une grande partie de ses ressources pour soutenir le système immunitaire et favoriser la guérison. Reprendre un entraînement trop rapidement peut alors ralentir la récupération, prolonger les symptômes et augmenter le risque de complications.

L'INFECTION RESTE LE PRINCIPAL FACTEUR À PRENDRE EN COMPTE

Contrairement à une idée largement répandue, les antibiotiques ne sont généralement pas incompatibles avec une activité physique. Ce qui impose de lever le pied, c'est avant tout l'infection elle-même. En présence de fièvre, d'une fatigue importante, de courbatures, de douleurs musculaires ou d'un état général diminué, le repos reste la meilleure option. Même lorsque les symptômes commencent à s'atténuer, le système immunitaire poursuit son travail en profondeur et l'organisme demeure plus vulnérable qu'il n'y paraît. Une amélioration rapide ne signifie donc pas que la récupération est complète.

POURQUOI ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES ?

Pendant une infection, le corps consomme davantage d'énergie pour combattre les micro-organismes responsables de la maladie. Ajouter un entraînement intensif à ce moment-là augmente la charge de travail de l'organisme. Cette combinaison peut accentuer la fatigue, favoriser la déshydratation, diminuer les performances physiques et ralentir la guérison. Les périodes de fortes chaleurs peuvent également amplifier ces effets, car elles augmentent les pertes en eau et sollicitent davantage le système cardiovasculaire. Dans certains cas, une reprise trop précoce du sport peut favoriser des complications plus sérieuses, notamment une inflammation du muscle cardiaque (myocardite), une affection rare mais potentiellement grave qui nécessite une prise en charge rapide.

Une vigilance particulière avec les fluoroquinolones
Certaines familles d'antibiotiques nécessitent davantage de précautions. C'est notamment le cas des

fluoroquinolones, comme la ciprofloxacine ou la lévofloxacine. Ces médicaments peuvent fragiliser les tendons et augmenter le risque de tendinite, voire de rupture tendineuse, en particulier au niveau du tendon d'Achille. Ce risque est encore plus important lors d'efforts explosifs ou répétitifs.

Pendant le traitement et durant plusieurs jours après son arrêt, il est donc recommandé d'éviter les sports comportant des sauts, des accélérations, des changements brusques de direction ou des charges importantes.

QUAND REPRENDRE LE SPORT ?

Une reprise progressive est généralement envisageable lorsque plusieurs conditions sont réunies : la fièvre a disparu depuis au moins 48 heures ; l'appétit est revenu à la normale ; le sommeil est de bonne qualité ; la fatigue est faible ou absente ; les principaux symptômes ont disparu. Il est préférable de recommencer avec des activités à faible intensité, comme la marche, le yoga, le Pilates, les exercices de mobilité ou le vélo pratiqué à un rythme modéré. Cette reprise progressive permet d'évaluer les réactions de l'organisme avant de retrouver un entraînement habituel.

QUELS SPORTS FAUT-IL ÉVITER ?

Tant que la

récupération n'est pas complète, les activités les plus exigeantes sont

déconseillées. Cela concerne notamment : la course à pied ; la musculation intensive ; les entraînements fractionnés de type HIIT ; les sports de combat ; les sports collectifs ; les disciplines d'endurance comme le cyclisme ou le triathlon. L'objectif est de laisser au corps le temps de retrouver pleinement ses capacités avant d'augmenter progressivement la durée et l'intensité des séances.

LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER

Si certains symptômes apparaissent pendant ou après une activité physique, il est préférable d'interrompre immédiatement l'effort et de demander un avis médical. Les principaux signes d'alerte sont : une fatigue inhabituelle ou persistante ; un essoufflement important ; des palpitations ; des douleurs dans la poitrine ; un malaise ou des vertiges ; des douleurs au niveau des tendons, notamment au tendon d'Achille. Ces manifestations peuvent indiquer que l'organisme n'est pas encore totalement rétabli ou révéler une complication nécessitant une prise en charge.

L'ESSENTIEL À RETENIR

Faire du sport pendant un traitement antibiotique est parfois possible, mais uniquement lorsque l'infection est en voie de guérison et que l'état général est satisfaisant. En présence de fièvre, d'une fatigue marquée ou de douleurs importantes, le repos reste indispensable afin de permettre au système immunitaire de remplir pleinement son rôle. Une reprise progressive, en privilégiant d'abord des activités douces puis en augmentant progressivement l'intensité, constitue la meilleure approche pour retrouver son niveau sportif tout en limitant le risque de rechute ou de complications. Il est également recommandé de maintenir une bonne hydratation, d'adopter une alimentation équilibrée et de respecter la durée du traitement prescrite afin de favoriser une récupération optimale.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUS**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

**AÉROPORT
HOuari-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

TENNIS

JANNIK SINNER RENONCE AU MASTERS 1 000 DE CINCINNATI

Nouveau coup dur pour Jannik Sinner. Le numéro un mondial a annoncé son forfait pour le Masters 1000 de Cincinnati, prévu du 13 au 23 août, en raison d'une douleur au genou droit. À quelques semaines du début de l'US Open, le champion italien préfère ainsi ne prendre aucun risque avec son état physique.

« Mon genou droit me fait mal et, même si nous avons travaillé dur avec mon équipe médicale, je dois accepter que je ne suis pas encore prêt pour la compétition », a expliqué Sinner dans un communiqué publié par les organisateurs du tournoi. Le joueur de 24 ans n'a plus disputé le moindre match depuis son sacre à Wimbledon, le 12 juillet dernier. L'Italien entend désormais mettre cette période à profit pour récupérer pleinement. « Je suis impatient de revenir l'an prochain et je me concentre désormais sur ma préparation pour l'US Open », a-t-il ajouté. Les organisateurs n'ont toutefois fourni aucune précision supplémentaire concernant la nature exacte de sa blessure au genou.

UNE INQUIÉTUDE À L'APPROCHE DE L'US OPEN

Le forfait de Sinner intervient quelques jours seulement après celui de son principal rival, Carlos Alcaraz. L'Espagnol, toujours handicapé par une blessure au poignet qui l'éloigne des courts depuis avril, avait annoncé son retrait du tournoi de Cincinnati le 5 août. L'état physique des deux grandes figures du tennis mondial sera donc particulièrement scruté dans les prochaines semaines. Leur présence à l'US Open, dernier tournoi du Grand Chelem de la saison, constitue désormais un sujet majeur à l'approche du rendez-vous new-yorkais, dont le

tableau principal débutera le 30 août. L'an dernier, Sinner et Alcaraz s'étaient retrouvés en finale, avec une victoire de l'Espagnol au terme d'un duel très attendu.

SINNER PRIVILÉGIE LA PRUDENCE

Après une importante alerte physique lors de Roland-Garros, où il avait été éliminé au deuxième tour fin mai sous une forte chaleur, Sinner avait réussi à retrouver son meilleur niveau quelques semaines plus tard. Il avait ainsi décroché son deuxième titre à Wimbledon en dominant Alexander Zverev en finale.

Depuis ce sacre londonien, le numéro un mondial avait toutefois déjà décidé de faire l'impasse sur le Masters 1000 de Montréal afin de privilégier sa récupération. « La priorité est ma santé », avait-il alors expliqué. Son nouveau forfait à Cincinnati confirme donc la volonté de Sinner de ne prendre aucun risque avant l'US Open. Une décision logique pour le champion italien, qui souhaite arriver à New York dans les meilleures conditions possibles et défendre ses ambitions sur le dernier Grand Chelem de la saison.

De son côté, Novak Djokovic, lui aussi régulièrement perturbé par des problèmes physiques ces derniers mois, a confirmé sa participation au tournoi de Cincinnati. En l'absence de Sinner et d'Alcaraz, Alexander Zverev, troisième joueur mondial, sera la principale tête de série du rendez-vous américain.

A. Amine

FOOTBALL

Le FC Barcelone commence à en avoir marre de Frenkie de Jong

Le FC Barcelone commence à perdre patience avec Frenkie de Jong. Le milieu néerlandais, qui traîne toujours ses problèmes au genou depuis plusieurs mois, n'a pas encore récupéré comme espéré et reste opposé, pour l'heure, à l'idée d'une intervention chirurgicale. Selon Sport, le club catalan estime pourtant que le traitement conservateur a déjà bénéficié d'un délai suffisamment long depuis la fin de la Coupe du Monde et ne comprend pas pourquoi le joueur considère que les quatre semaines prévues doivent seulement être comptabilisées depuis son retour à l'entraînement. Cette divergence de point de vue alimente le malaise en interne. Le Barça considère que De Jong

effectuait déjà un travail de récupération similaire avant sa reprise collective et souhaite désormais trancher

rapidement, avec une opération envisagée comme la solution la plus claire pour régler

définitivement le problème. Une situation qui complique les plans de Hansi Flick, alors que le technicien catalan attend de savoir quand il pourra réellement compter sur son milieu de terrain.



BASKET-BALL / NBA

Yuki Kawamura rejoint Rui Hachimura aux Clippers



« Peut-être qu'un jour, on sera coéquipiers. Ce serait sympa. » Près de deux ans après sa déclaration, le vœu de Rui Hachimura est exaucé : il évoluera, au moins pour un temps, aux côtés de son compatriote Yuki Kawamura. Les Clippers, qui s'étaient

déjà attaché les services de l'ancien joueur des Lakers au début de l'été, ont recruté son compatriote via un modeste « exhibit 10 contract ». Un contrat convertible en « two-way » qui permettrait au meneur de jeu d'évoluer avec les San Diego Clippers en G League, en plus de piges avec l'équipe première.

Il s'agit d'une nouvelle opportunité de percer pour Yuki Kawamura après deux premières saisons morcelées dans la Grande Ligue.

Il avait fait ses débuts en 2024 à Memphis, où il était devenu très populaire auprès des fans, avant de rejoindre les Bulls l'année suivante. En 40 apparitions en tout, le joueur d'1m70 a tourné à 2.5 points et 1.7 passe de moyenne (8 minutes). Non-drafté en 2023, le Japonais avait eu le temps de montrer davantage de choses en G League sur la même période, avec 14.4 points et 8.7 passes par match. Cet été, il avait enfilé le maillot des Pacers avec qui il

avait disputé la Summer League (8.2 points et 4.8 passes). Kawamura retrouve aujourd'hui son compatriote Hachimura, avec qui il a déjà évolué en sélection nationale. À Paris, lors des Jeux olympiques 2024, les deux hommes ont d'ailleurs formé un duo dynamique en tournant chacun à plus de 20 points de moyenne.

« C'est quelqu'un qui a un super caractère. C'est un super joueur. Il va gagner ses minutes et montrer ce dont il est capable. Il est petit, mais il a un grand cœur », affichait Hachimura en 2024 en croisant son partenaire de jeu en sélection, en marge d'une rencontre entre les Lakers et les Grizzlies.



LIGUE 2 / LE CALENDRIER 2026 - 2027 DÉVOILÉ

DES CHOCS D'ENTRÉE

À L'EST COMME À L'OUEST

Le tirage au sort du calendrier du championnat de Ligue 2 amateur pour la saison 2026 - 2027, effectué avant-hier, a donné lieu à des chocs d'entrée, avec un certain USMH - ASMO, dans le groupe Centre-Ouest, et MOB - MOC, dans le groupe Centre-Est, au programme dès la 1^{re} journée.

Dans le cadre des préparatifs pour le lancement de la saison sportive 2026 - 2027, une réunion de coordination s'est tenue, avant-hier dimanche, à l'hôtel New Day de Hussein Dey, rassemblant les responsables de la Ligue nationale de football amateur et les présidents, ainsi que les représentants des clubs de la Ligue 2 amateur. L'ordre du jour comprenait le tirage au sort du calendrier du championnat de Ligue 2 amateur, pour la saison 2026 - 2027. L'opération a fait ressortir, dès la première journée, plusieurs duels intenses, qui auraient pu attendre que la machine prenne un peu, tel ce choc USM El-Harrach - ASM Oran, dans le groupe Centre-Ouest. Deux autres derbys sont également au programme complètement à l'Ouest, avec MC Saïda - WA Mostaganem, et WA Tlemcen - JSM Tiaret. Toujours dans ce groupe Centre-Est, le NA Hussein Dey, qui aspire à jouer à fond l'accession cette saison, aura l'avantage de commencer chez lui, à Alger, en recevant un nouveau promu, la JRG Taghit. Cette dernière avait, pour rappel, validé son accession en Ligue 2, une première pour le club, la saison dernière après sa victoire (2 - 0) en finale des play-offs de la région Sud-Ouest contre Amel Ain Sefra. Autre prétendant algérois à tenter sa chance pour un retour en Ligue 1, le RC Kouba entamera sa saison en rendant visite à l'ESM Kolea, tandis que le Ghali de Mascara recevra le RC Arbâa. Le recalé de la Ligue 1, le MC El-Bayedh se déplacera, pour sa part, à Relizane, pour y affronter l'Itihad Rhiadi Baladiat Sidi M'Hamed Ben Ali. Enfin l'ES Mostaganem, l'autre malheureux relégué de la Ligue 1, la saison précédente, commencera à refaire ses classes dans ce groupe Centre-Ouest de Ligue 2, en accueillant l'USM Blida.

MO BEJAÏA - MO CONSTANTINE, L'AFFICHE DE L'ENTAME DANS LE GROUPE CENTRE-EST

Dans le groupe Centre-Est, le tirage au sort a réservé également pas mal d'affiches, pour la première journée du championnat. A commencer



par ce choc entre vieilles connaissances : MO Béjaïa - MO Constantine drainera certainement la grande foule. Le Paradou AC, fraîchement relégué de la Ligue 1, retrouvera la compétition officielle à l'occasion de son premier déplacement de la saison chez l'AS Khroub. L'USM Annaba jouera son premier match à domicile, en recevant le NC Magra. Tout comme l'US Chaouia, qui entamera sa saison, chez elle, avec comme premier invité le NR Beni Oulbane. Dans le reste des rencontres de ce groupe Centre-Est, le NRB Tleghma recevra, at home, le MSP Batna, pendant que la JS Djijel, qui lancera aussi sa saison intra muros, accueillera les Sudistes du Chabab Riadhi Beni Thour. De son côté la JSM Skikda, qui a brillamment validé son retour en Ligue 2 amateur dans ce groupe Centre-Est au terme de la saison 2025 - 2026 grâce à une victoire décisive (1 - 0) face à la JB Ain Kercha, recevra, lors de la première journée, l'IRB Nezla, de la wilaya de Tougourt, un autre nouveau promu également. L'Itihad Riadhi Baladiat Nezla avait terminé 1^{er} de son groupe du championnat d'Algérie de 3^e Division. Le dernier match opposera un autre nouveau promu, la JS Azazga qui effectuera ses tous débuts à ce niveau de la compétition en déplacement contre le bien rodé CA Batna, qui a raté de peu son accession en Ligue 1 la

saison passée. En somme un déplacement périlleux dès le départ, pour les protégés du coach Nassim Dehouche, l'ex-canari, qui ambitionne tout de même de continuer à faire sensation avec cette surprenante JS Azazga.

Djaffar C.

INTERSAISON

La JS El-Biar domiciliée à Tchaker

A quelques jours de la reprise de la compétition officielle, le nouveau promu de la Ligue 1, la JS El-Biar, semble avoir enfin définitivement réglé le problème de la domiciliation. Au départ, il était question du choix du stade Nelson-Mandela, de Baraki, où il était prévu que le nouveau promu accueillera ses adversaires. Finalement plusieurs facteurs auraient poussé les responsables de la JS El-Biar d'aller voir ailleurs. En effet, déjà que le terrain (la pelouse) ne serait pas encore prêt, de plus, la multiplication de clubs algérois désirant y évoluer, la saison prochaine, risque de vite contrarier la qualité de la pelouse, avec la surcharge des matchs, et même la programmation. Ce qui a amené la JSEB à solliciter et recevoir officiellement le OK de la direction du stade Mustapha-Tchaker et des autorités de wilaya pour y recevoir ses adversaires.

LA JSK DOMINE (2 - 0) LE CS HAMMAM LIF EN AMICAL A TABARKA

La JS Kabylie, qui poursuit sa formation en Tunisie, à Tabarka plus exactement, après avoir passé quelques jours à Ain Draham, a livré, avant-hier dimanche, sa deuxième rencontre de préparation sur le sol tunisien. C'était face au CS Hammam Lif sur lequel elle l'a emporté par (2 - 0) à Tabarka. Les buts ont été signés par les nouvelles recrues, Belhocini (22') et Bendouma (52'). Auparavant, les protégés de Belhocine avaient étreint, vendredi dernier à Ain Draham, (6 - 0) l'équipe de l'ESF Bouaouane.

LE CRB PIÉGÉ (1 - 1) PAR LE STADE TUNISIEN

Le CR Belouizdad a fait match nul avec le Stade Tunisien (1 - 1), lors d'un match amical préparatoire disputé dimanche au stade de Tabarka, en Tunisie. C'est Ben Hammouda, le buteur maison du Chabab, qui a ouvert en premier la marque pour les Rouge et Blanc, dès la 20^e minute de jeu. Le match sera dans la majeure partie du temps équilibré, et sans grande intensité ni de cette partie ni de l'autre. Les Tunisiens réussissent toutefois à égaliser en toute fin de partie, à la 88', par l'intermédiaire de Riahi. Précédemment, dans d'autres matchs livrés lors de ce stage, le CRB a gagné (1 - 0) son test face au club tunisien du PS Sakiet Eddaïer, (2 - 1) contre les ivoiriens du FC San Pedro, et a concédé trois nuls (1 - 1), puis (0 - 0) lors de sa double confrontation avec Al-Hazem SC saoudi, et enfin (0 - 0) contre l'O Akbou.

D. C.

COUPE D'AFRIQUE FEMININE-2026

Ce sera Algérie - Malawi en demi-finale



La sélection algérienne féminine de football est désormais fixée sur son prochain adversaire en demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations, en cours au Maroc. Ce sera le Malawi, dont la sélection s'est qualifiée, avant-hier

dimanche, en prenant le dessus (2 - 1) sur son homologue du Ghana, lors du quart de finale qui avait opposé les deux équipes. Le match fut quelque peu le calque de celui des Algériennes qui ont pu renverser la Côte d'Ivoire par (2 - 1), après avoir été menées (1 - 0). Le Malawi avait également subi au score les Ghanéennes par (1 - 0), avant de reproduire la remontada algérienne, grâce aux buts de Temwa Chawinga

(12'), et Rose Kadzere (79'). Un peu comme dans ce jeu mythique «La Roue de la fortune», si les sélections algérienne et malawite ont déjà gagné leurs voyages respectifs en coupe du Monde 2027 au Brésil, il reste à savoir qui tournera la roue en sa faveur pour accéder, pour la première fois de leur histoire, en finale de la CAN. Réponse demain mercredi, à partir de 18 heures, au stade olympique de Rabat.

D. C.



PEKIN - Le typhon Dolphin a provoqué de fortes pluies dans l'est de la Chine, hier, engendrant l'annulation de centaines de vols, bien que son intensité diminue peu à peu.

ISLAMABAD - Quinze membres d'un groupe armé ont été tués lors de plusieurs opérations menées par les forces de sécurité pakistanaises sur la base d'informations fournies par les services de renseignement dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays, a annoncé, dimanche dernier, l'Inter-Services Public Relations (ISPR), le service de presse de l'armée.

PARIS - L'Europe occidentale a connu son début d'été le plus chaud jamais enregistré, avec une période juin-juillet à un niveau record, sur fond de vagues de chaleur à répétition, de sécheresse généralisée et d'incendies dramatiques, alimentés par le réchauffement climatique.

NEW YORK - Au moins trois personnes ont été tuées et dix autres blessées, à Chicago (Etats-Unis), lors de multiples fusillades survenues ce week-end dans le pays, selon des médias.

METETI (Panama) - Le Panama a renforcé, dimanche, la sécurité à sa frontière, à la suite de deux attentats en Colombie, a annoncé le gouvernement, qui avait récemment démenti toute incursion de groupes colombiens sur son territoire.

ACCUEILLI EN ALGÉRIE APRÈS SON ENLÈVEMENT AU NIGER ULUMASKAN SINAN REMIS AUX AUTORITÉS ALLEMANDES

L'Algérie a officiellement remis l'ancien otage au Niger, Ulumaskan Sinan, aux autorités allemandes, dans une cérémonie organisée, hier au siège du ministère des Affaires étrangères. La remise de l'ex-otage allemand a été effectuée par Lounes Magramane, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, en présence de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie Georg Felsheim. «Ces développements positifs sont le résultat des efforts déployés par les institutions de l'État algérien, en particulier les services de sécurité affiliés au ministère de la Défense nationale. Le



ressortissant allemand a été transféré, dans les conditions les plus appropriées,

de la base de In Guezzam, dans la 6^e Région militaire, à la base aérienne de Boufarik», a informé le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounes Magramane.

De son côté, l'ambassadeur d'Allemagne a remercié les autorités algériennes et leur a exprimé sa gratitude, pour leur rôle efficace et leur contribution à la libération

R. N.

L'ARMÉE NIGÉRIENNE REÇOIT LE DON DU MDN

Le don du ministère de la Défense nationale (MDN) à l'Armée nigérienne, comportant quatre hélicoptères avec tous leurs équipements et accessoires, est arrivé, dimanche soir, à Niamey et ce, en exécution des instructions du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et l'Etat du Niger frère, le don du ministère de la Défense



nationale à l'Armée nigérienne comportant quatre (4) hélicoptères avec tous leurs équipements et accessoires, est arrivé à destination, hier soir dimanche 9 août 2026, et ce, en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la

Défense nationale», précise la même source. «Ce don, composé de deux (2) hélicoptères de type MI-24V et deux (2) hélicoptères de types MI-171, ainsi que des équipements militaires acheminés à bord d'un avion militaire relevant de nos Forces aériennes, a été réceptionné à l'aéroport de Niamey au Niger, par le Général Salifou Mainassara, Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'air nigérienne, lequel a exprimé sa satisfaction pour cette louable initiative. Il a également transmis les remerciements des hautes autorités nigériennes au peuple et à l'Etat algérien, à leur tête Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef

suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale». Il convient de signaler que, «sur instruction de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, ces équipements ont été acheminés dans la matinée du 9 août 2026, depuis la Base de déploiement secondaire d'In Guezzam en 6^{ème} Région militaire vers l'aéroport de Niamey au Niger». Cette opération s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans les domaines liés à la Défense et la sécurité, à l'échange d'expertise et au soutien multiforme», conclut le communiqué du MDN.

APS

FORUM SOCIAL MONDIAL À COTONOU LES THÈSES MAROCAINES REJETÉES, LA CAUSE SAHRAOUIE SOUTENUE

La question du Sahara occidental a occupé une place importante lors de la 17^e édition du Forum social mondial, organisée à Cotonou, au Bénin, où plusieurs délégations issues de différents continents ont exprimé leur soutien aux revendications du peuple sahraoui en faveur de la liberté et de l'indépendance. Durant les trois jours de l'événement, la délégation sahraouie a multiplié les rencontres, panels et ateliers consacrés à la question du Sahara occidental, en présence de représentants d'organisations de la société civile et de participants venus de plusieurs régions du monde.

Cette présence a donné lieu à des échanges autour de la situation du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination, alors que la question du Sahara occidental continue de figurer parmi les dossiers de décolonisation inscrits à l'agenda international. En parallèle, la participation marocaine au Forum a été marquée, selon les organisateurs et participants cités par la délégation sahraouie, par une faible affluence aux ateliers consacrés à la présentation des thèses marocaines sur le dossier.



La délégation sahraouie considère cette situation comme un rejet des positions défendues par Rabat, dans un cadre où les principes de solidarité entre les peuples, de justice et de défense des droits occupent une place centrale. La question sahraouie ne s'est toutefois pas limitée aux espaces de discussion. Elle s'est également invitée dans la mobilisation collective organisée en marge du Forum, à travers une marche réunissant des délégations et des représentants de la société civile, en soutien aux peuples sahraoui et palestinien. Au cours de cette manifestation, les participants ont brandi

différents drapeaux et pancartes et porté des messages consacrés à la liberté, à l'indépendance et à la défense des droits des peuples, tout en appelant à des réponses aux crises humanitaires et environnementales auxquelles sont confrontées plusieurs régions du monde. La délégation sahraouie a, notamment pris part à cette marche, avec le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique, réaffirmant, à cette occasion, son attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. La présence sahraouie à Cotonou

a également bénéficié d'une forte visibilité dans les espaces consacrés aux échanges entre organisations de la société civile. Les différents ateliers organisés autour de la question du Sahara occidental ont permis à la délégation de présenter ses arguments et d'établir des contacts avec des représentants d'organisations venues d'Afrique et d'autres continents. Dans ce contexte, la délégation algérienne présente au Forum a également mis en avant la diversité culturelle du pays, à travers son espace d'exposition, qui a suscité l'intérêt des participants et des responsables de la manifestation. Au terme de cette édition du Forum social mondial, la question sahraouie apparaît ainsi comme l'un des dossiers ayant bénéficié d'une visibilité particulière dans les débats consacrés aux droits des peuples, à la décolonisation et aux luttes sociales. Pour les représentants sahraouis, cette mobilisation constitue un signal supplémentaire de soutien international à leur cause et confirme leur volonté de maintenir la question du Sahara occidental au cœur des débats de la société civile mondiale.

G. Salah Eddine